



Compte rendu du Comité Technique du

2 février 2017

Syndicat National de l'Environnement
Section Rhône Méditerranée et Corse

SPECC : réflexions prospectives sur les missions et le mode d'action de l'Agence/ Simplification /Ajustements des organisations

Suite à la définition des organigrammes cibles, le CODIR poursuit sa réflexion sur le champ d'action de l'Agence, les missions, la simplification des modes de travail et les renoncements..

Pour notre Directeur, l'objectif est, entre autres, de démontrer où notre plus-value est importante et où l'agence peut se désengager, à moindre impact. Il est également convaincu qu'il faudra aller plus loin dans la mutualisation entre les agences, notamment pour simplifier et faire converger nos outils, afin d'être plus visibles et moins critiquables.

Pour la direction, les simplifications présentées au comité technique doivent permettre la suppression de contraintes qui n'ont pas de sens dans le contexte actuel du Xème Programme. Aux vues des propositions faites, il reste encore beaucoup de travail pour trouver de vraies simplifications. Nous avons attiré l'attention de la direction sur le constat que certaines simplifications, attrayantes dans leur principe, sont parfois difficiles à mettre en œuvre, voire chronophages, si elles n'ont pas suffisamment été anticipées en matière d'adaptation des outils ou d'impacts de leur mise en œuvre. Ainsi pour le moment, nous ne voyons pas les gains réels et concrets que peuvent nous apporter les pistes présentées lors de ce comité...

Par ailleurs, en lien avec les organigrammes cibles, des bilans des réorganisations passées et des ajustements des organisations de la DIAB, du DDRI et de la délégation de Lyon ont été présentés, ainsi que des requalifications de postes au sein du Service Logistique et Bâtiments et de la délégation de Marseille.

Prime de performance collective

Un rappel sur l'historique :

2010 : 107 % ; 2011 : 110 % ; 2012 : 125% ; 2013 : 120%, 2014 : 125%, 2015 : 120%

Proposition pour 2016 : 135%.

Argumentant la proposition de prime de performance collective, le rapport qui sera remis au Ministère relate bien l'importante implication des agents pour l'atteinte des objectifs de l'établissement (mise en œuvre du Xème programme , adoption des SDAGE et des PdM, application de la GBCP, accompagnement d'initiatives sur la biodiversité, etc.) dans un contexte très contraint par la réduction de nos moyens.

Nous estimons que l'investissement du personnel justifie une reconnaissance supérieure au taux proposé (135%) pour la prime de performance collective (**pour mémoire le maximum est de 150%**).

Cependant, le rapport étant factuel sur les résultats obtenus grâce à l'implication du personnel, nous avons **voté favorablement**.

Suppression du cycle de travail annualisé

Nous avons voté contre la suppression de l'option d'aménagement annualisé du temps de travail..

Une suppression de ce cycle de travail engendre une réduction des possibilités d'aménagement du temps de travail des agents. La direction justifie cette décision par une difficulté de gestion administrative de cette option via e-Temptation, bien que nous ayons suggéré de modifier les paramètres de l'application informatique pour en faciliter sa gestion.

Jours de fermeture 2017

L'Agence sera fermée exceptionnellement le **vendredi 26 mai 2017 et le lundi 14 août 2017**, (ce sont les deux jours 94 acquis par le personnel des agences de l'eau).

Le directeur a proposé de fermer l'Agence du **mardi 26 décembre 2017 au vendredi 29 décembre 2017**.

Préalablement à ce comité technique nous vous avons sollicité pour connaître votre avis concernant la fermeture de l'Agence sur une semaine avec prise de jours de congés par chaque agent.

229 personnes se sont exprimées et nous vous en remercions :

- 163 personnes favorables à la fermeture entre Noël et Jour de l'An
- 28 personnes favorables à fermeture quelle que soit la période de l'année
- 38 personnes défavorables à la fermeture quelle que soit la période de l'année

Vos commentaires portaient également sur la continuité de service, l'application non systématique, les impacts sur la vie privée, etc.

Nous restons à votre écoute pour tout commentaire ou toute réaction.

Vos représentants SNE-FSU au CT : *Anahi BARRERA, Vivien ROSSI, Cédric FARINELLI, Fabrice CATHELIN*